

Procès-verbal du conseil Municipal du 6 novembre 2024 à 19 H 00

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Absents : 1

L'an deux mille vingt-quatre, le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en suite des convocations en date du 30 octobre 2024 sous la présidence de Madame SERGENT Jeannie, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Mme GRIGNON Valérie, absente excusée

Mme LAVIGNON Stéphanie est élue secrétaire de séance

A l'ordre du jour étaient inscrits les points suivants :

- Approbation du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal

AFFAIRES GENERALES

- Attribution du marché de travaux d'aménagement d'équipements sportifs de proximité intergénérationnels
- Décision modificative n° 4 du budget primitif 2024
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance de conseil municipal du 17 septembre 2024

Le compte rendu de réunion de la séance précédente est approuvé avec 17 voix « pour » et une abstention.

Attribution du marché de travaux d'aménagement d'équipements sportifs de proximité intergénérationnels

Madame la Maire rappelle qu'une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément aux articles L 2123-1 et R 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique, à la suite de la délibération du 6 décembre 2022 dans le cadre des travaux d'aménagement d'équipements sportifs de proximité intergénérationnels en centre-ville,

Madame la maire explique au conseil municipal le déroulement de la procédure et fait savoir qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié au journal La voix du Nord le 12 septembre 2024 et sur la plateforme Klekoon le 13 septembre 2024.

La date limite de remise des offres a été fixée au 18 octobre 2024 à 12 h 00.

14 Entreprises ont retiré un dossier sur la plateforme de téléchargement en accès libre.

6 entreprises ont déposé une offre.

Madame HANQUEZ Sonia, Adjointe à l'animation, sport et vie associative présente le rapport d'analyse établi par le maître d'œuvre ainsi que les tableaux de synthèse des différentes offres

Le montant des offres varie

- entre 351 446,12 € H.T. et 472 911,50 € H.T. **pour la version de base (skatepark en enrobé pumtrack)**
- et entre 433 941,25 € H.T. ET 502 307,31 € **pour la version skatepark en béton**

Les critères de choix des entreprises étaient les suivants :

- Prix : 60 %
- Valeur technique : 40%

A l'issue de l'analyse des offres, sur la base du rapport présenté par le maître d'œuvre à la commission travaux en date du 29 octobre 2024, la commission d'appel d'offres propose de confier le marché à l'**'entreprise EHTRE pour son offre la mieux-disante d'un montant de 351 446,12 € H.T**

Madame la Maire propose de suivre la proposition de la commission d'appel d'offres

Il est précisé que le tapis du terrain multisport sera remplacé dans le cadre de ce chantier.

Les élus posent la question de l'accès et de la sécurité du site. Madame HANQUEZ explique que l'accès sera réglementé avec des heures d'ouverture différentes en fonction des saisons. L'accès au skate-park sera fermé par des barrières en dehors des heures d'ouverture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 13 voix « pour », 1 voix contre et 4 abstentions

- décide d'attribuer le marché relatif à l'aménagement d'équipements sportifs de proximité intergénérationnels à l'entreprise EHTRE pour un montant de 351 446,12 € H.T.
- ⇒ autorise Madame la Maire ou son adjoint délégué à signer les pièces du marché et tout document nécessaire à l'exécution du marché

Décision modificative n° 4 du budget primitif 2024

Compte tenu de l'offre de prix retenue pour le marché relatif aux travaux d'aménagement d'équipements sportifs de proximité intergénérationnels d'un montant de 351 446,12 € H.T, il convient d'effectuer des ajustements budgétaires aux crédits ouverts à l'article 2188 opération 146

Madame la Maire propose d'apporter les modifications suivantes au budget primitif

Imputation	Montant
DI 2188 opération 146	+5 000,00 €
RI 021	+5 000,00 €
DF 023	+5 000,00 €
615231	- 5 000,00 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative proposée.

Questions diverses

Madame la Maire présente le calendrier des animations et festivités qui se tiendront prochainement à savoir

- Le 50ème anniversaire du Club HBCB les 9 et 10 novembre
- Le Marché de Noël sur la Place de la Gare les 22 et 23 novembre
- Un concert par la Chorale de 7 Vallées Song à l'Eglise Saint-Martin le 23 novembre
- Une séance de cinéma « l'Amour ouf » le 29 novembre
- Différentes animations dans le cadre du Téléthon les 6 et 7 décembre 2024

Information sur les travaux en cours ou à venir

Compte tenu de l'état des sols dans le marais, les travaux de renaturation du bief sont reportés à l'été 2025.

Monsieur Dominique BROQUET propose de demander l'intervention de la MFR pour nettoyer les haies.

Monsieur Guillaume ROUTIER, Adjoint aux travaux, rappelle les différents travaux d'entretien qui ont été lancés ou réalisés sur la commune à savoir les travaux d'entretien de fossé et de réparation de la rue du bois, la réparation du chemin du bois collet ; Les travaux d'élagage Chemin de la Campagne, chemin de la station d'épuration, au Bois Machy, rue du Bois Dumont, rue du Mont Blanc, rue du Bois

Le conseil municipal déplore l'état des chaussées Chemin des Avenettes et rue du Mont Blanc, ainsi que la dégradation rue du Mont Blanc à la suite des travaux agricoles, Madame la Maire et M. ROUTIER font savoir que les exploitants agricoles concernés se sont engagés à remettre en état ces chemins ainsi que le talus abîmé rue du Mont Blanc.

Séance levée à 20 h 30